



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

La Poste

Question écrite n° 86275

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur le chiffre d'affaires du courrier de La Poste. Il souhaiterait connaître son évolution depuis 5 ans.

Texte de la réponse

En 2009, le chiffre d'affaires de l'activité courrier de La Poste (incluant le chiffre d'affaires de sa filiale Sofipost) a représenté un montant de 11,037 MdEUR, soit 54 % du chiffre d'affaires total du groupe en 2009. L'activité courrier a continué à croître jusqu'en 2007, pour atteindre, au cours de cette année, un montant de 11,530 MdEUR (55,5 % du chiffre d'affaires du groupe). La première inflexion à la baisse a eu lieu au cours de l'année 2008, avec un chiffre d'affaires courrier de 11,318 MdEUR (54,3 % du chiffre d'affaires du groupe). La crise économique et financière au cours de l'année 2008 a indéniablement accentué la rationalisation du courrier des grandes entreprises (courrier de gestion et de facturation notamment). Entre 2007 et 2009, la diminution du chiffre d'affaires de l'activité courrier a ainsi atteint près de 500 MEUR. Pour 2010, une nouvelle baisse est attendue et le « choc numérique » auquel est confrontée La Poste devrait se poursuivre dans les années à venir. En effet, selon les prévisions de La Poste, les volumes de courrier devraient diminuer encore de 30 % à l'horizon 2015, par rapport à 2009. Malgré cette réduction de chiffre d'affaires au cours des trois dernières années, La Poste a pu conserver un haut niveau de qualité et une rentabilité d'exploitation positive de sa branche courrier, qui devraient perdurer pour les années à venir.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86275

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 août 2010, page 8673

Réponse publiée le : 23 novembre 2010, page 12823